



Médiathèque
départementale du Nord

CONTRAT DEPARTEMENTAL LECTURE ITINERANCE (CDLI)

Entre l'État et le Département du Nord

Un équipement
culturel
du Département

Nord
le Département est là →



Table des matières

Préambule	4
Axes stratégiques	4
Le CDLI au service de la médiation culturelle : un levier pour la structuration du territoire	5
Le CDLI : accompagner le développement des compétences des acteurs qui interviennent dans les champs culturel, éducatif, social et artistique.....	5
Objectifs	6
Actions	6
Le CDLI pour impulser de nouvelles actions	7
Gouvernance et coordination du CDLI	19
Evaluation.....	19
Engagement des co-signataires.....	19
Dispositions financières	19

Préambule

Le Département du Nord s'engage dans un contrat triennal avec la DRAC Hauts de France, service déconcentré du Ministère de la Culture, en vue de conforter et de renforcer la place de la lecture publique sur les territoires en s'appuyant sur le Plan Bibliothèques porté par le ministère de la Culture depuis 2017.

Ce dispositif réaffirme le rôle d'appui, de soutien et d'ingénierie des médiathèques départementales dont celui de la Médiathèque départementale du Nord (MdN) qui, grâce à son nouveau Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social (PCSES) réaffirme l'importance stratégique de ce partenariat Etat-Département.

Les synergies sur les territoires, les échanges et les partages participent d'une approche stratégique et d'une intervention croisée.

Axes stratégiques

Le Département du Nord, le plus peuplé de France avec ses 2,6 millions d'habitants, est le chef de file des solidarités humaines et territoriales.

S'appuyant sur la délibération du 22 mai 2017 qui réaffirme la politique culturelle du Département, ce contrat départemental de lecture itinérante ancre la présence de la Médiathèque départementale sur les axes majeurs attendus par le Département du Nord.

Concernant le volet culturel, la MdN, l'un des 10 équipements culturels départementaux, s'inscrit comme un levier important au service de la politique culturelle départementale, forte de son réseau de 340 bibliothèques et de ses nombreux partenariats éducatifs, sociaux, artistiques...

Dans le cadre de son Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social qui couvre la période de 2020 à 2025, cinq enjeux stratégiques sont identifiés :

Poursuivre l'aménagement du territoire

Inciter les intercommunalités à constituer des réseaux de lecture publique et à favoriser la mutualisation;

Accompagner l'émergence de projets structurants et le renouveau des territoires;

Identifier les zones blanches afin de veiller à l'équité territoriale,

Conforter et développer de nouveaux partenariats.

Accroître le lien social

Affirmer le rôle des bibliothèques en tant qu'actrices du lien social ;

Porter une attention particulière aux publics les plus fragiles;

Développer une expertise dans le domaine de l'accessibilité, de l'illettrisme et de l'illectronisme.

Adapter les services aux besoins des territoires et des populations

Réévaluer les ressources et les niveaux de services des bibliothèques partenaires;

Mettre en place une nouvelle forme de contractualisation (contrats d'objectifs);

Accompagner le changement : expérimenter, innover sur certains territoires ou certaines thématiques, dans le domaine du numérique/digital en particulier.

Assurer une visibilité en interne et à l'externe

Accroître la notoriété de la MdN et décloisonner les échanges au sein des services départementaux

Être identifié comme un lieu ressources innovant pour les territoires.

Ancrer les missions dans des dispositifs plus larges

S'inscrire dans les dispositifs nationaux tels que le Contrat départemental Lecture itinérante (CDLI)
Obtenir le label des Bibliothèques Numériques de Référence (BNR)

Le CDLI au service de la médiation culturelle : un levier pour la structuration du territoire

Mobilité, proximité et équité

Les territoires concernés par le présent contrat seront en priorité des territoires ruraux et fragilisés, afin :

- D'assurer une présence sur le territoire, en particulier sur les secteurs fragilisés, éloignés d'un accès à l'offre culturelle pour renforcer les liens avec les partenaires.
- D'agir avec les services départementaux relevant de l'action sociale et éducative et avec les partenaires : bibliothèques, médiathèques, associations...
- D'accompagner tous les territoires éloignés d'une offre culturelle, correspondant principalement aux zones blanches, conformément aux orientations politiques de la délibération de mai 2017 :
- Agir en faveur des publics prioritaires collégiens, personnes en situation de handicap, personnes en insertion... grâce à des actions de médiation;
- Soutenir l'innovation culturelle et les nouvelles formes d'accès à la culture en faisant émerger des projets novateurs et en mettant en lumière les pratiques novatrices des acteurs culturels et des équipements départementaux.
- Développer les compétences des bibliothécaires du réseau notamment dans la culture numérique.

Le CDLI : accompagner le développement des compétences des acteurs qui interviennent dans les champs culturel, éducatif, social et artistique

Identifier, sensibiliser, former et évaluer les parties prenantes en partenariat avec les services départementaux culturels et les acteurs locaux.

- Favoriser les échanges et les nouveaux modes de travail collaboratifs/participatifs au sein des réseaux
- Ré-interroger la place des bibliothèques et médiathèques et promouvoir les nouveaux modèles, transformations des missions et des formes (services, lieux...)

Créer les conditions d'une dynamique territoriale (réseaux de coopération) entre les acteurs culturels dont la lecture publique.

Porter la connaissance des dispositifs d'aide auprès des partenaires :

- Aide à l'investissement, notamment dans le cadre de la politique départementale d'aménagement du territoire (Projets Territoriaux Structurants, Aide Départementale aux Villages et Bourgs) ;
- D'ingénierie et de conseil ;
- D'accompagnement des réseaux ;
- Soutien aux acteurs culturels, afin de favoriser la médiation

Objectifs

Le département du Nord est un département majoritairement urbain avec des zones rurales, marqué par des territoires fragiles.

La MdN veillera à :

- Favoriser l'accessibilité des publics dans les bibliothèques de proximité;
- Mettre à disposition des ressources documentaires, d'animation et de formation adaptées au territoire;
- Aller à la rencontre des bibliothécaires partenaires et les accompagner dans la mise en place de formations de façon à proposer un plan d'actions dans le domaine de l'accueil, savoir-faire et savoir-être, dans le contexte d'évolution des médiathèques;
- Aller à la rencontre des élus et les intégrer dans la stratégie territoriale : implique une assise politique forte et une vision partagée de l'évolution des bibliothèques et des enjeux afférents sur les territoires fragiles;
- Se repositionner au cœur des territoires et des dispositifs;
- Poursuivre et faire émerger des réseaux de lecture publique à l'échelle des EPCI.

Actions

La MdN propose à ses partenaires un service de circulation de documents, d'outils d'animation et d'exposition, de « navettes » c'est-à-dire un service de desserte qui représente en moyenne 100 000 kms parcourus par an sur l'ensemble du territoire départemental.

La MdN s'inscrit aussi depuis plusieurs années dans l'offre d'actions itinérantes qui repose sur les actions culturelles suivantes :

1. « Bib' Estiv' »
2. « Mois du film documentaire »
3. « Live entre les livres »
4. Création d'un parc d'outils d'animation et d'expositions
5. « Bib en fête »
6. Rencontres poétiques
7. Dispositif « Premières pages »
8. Accessibilité, illettrisme et illettrisme : mieux accueillir, mieux former et se former. Apprendre à travailler en réseau. Journées de lutttes contre l'illettrisme.
9. Actions menées avec les autres équipements culturels départementaux (Villa départementale Yourcenar, Musée Matisse, Abbaye de Vaucelles, Archives Départementales...)

La MdN porte régulièrement des actions qui permettent la rencontre entre les partenaires ainsi que les échanges professionnels : conférences, journées d'étude, séminaires...

La MdN soutient enfin les activités autour du livre et de la lecture (Ruralivres, Brouillons de culture, Esquelbecq village du livre...) et s'inscrit dans des manifestations nationales : Dix mois dix mots, Printemps des poètes...

Le CDLI pour impulser de nouvelles actions

Les bibliothèques, la MdN constituent généralement le seul point d'accès physique non marchand à la culture (accès à des collections, des services, des formations, des animations) et sert de point de référence pour les territoires.

Dans le cadre du CDLI et dans les 3 prochaines années, les actions spécifiques et nouvelles suivantes feront l'objet d'un accompagnement et d'un soutien particulier :

- **Projet « vinyles »** : dans le cadre de la promotion musicale, le projet consiste à créer plusieurs malles itinérantes qui valorisent, expliquent, diffusent en assurant la médiation d'un support de la culture musicale. Les agents chargés de la sonothèque accompagneront les bibliothèques avec une formation sur site.
- **Cinéma et jeux-vidéo** : projet d'initier des rencontres, des ateliers... dans les territoires desservis qui croise les deux univers, le cinéma et le jeu-vidéo
- **Education à l'image, à l'information et à la communication** : souligner le rôle des médiathèques en tant qu'espaces de débat, dans la recherche de la qualité de l'information, sa véracité, ses pièges, ses acteurs... lors de rencontres, formations et sensibilisations largement accessibles à l'ensemble des partenaires de la MdN.
- **Itinéraire Stevenson** : à l'occasion de ré-ouverture du canal de la Sambre en 2021, le projet consiste à mobiliser les acteurs culturels dont les médiathèques et à valoriser le potentiel culturel, touristique et artistique du bassin de la Sambre au travers du mode d'itinérance douce, à créer un cheminement basé sur la trace littéraire de l'auteur.
- **Formations autour du numérique et de l'illectronisme : sensibiliser à une "nouvelle fracture sociale"**

La période que nous venons de vivre renforce cet axe qui doit être porté par la Médiathèque départementale.

On peut qualifier l'illectronisme d'illettrisme du numérique. C'est un problème à la fois d'accompagnement, de sensibilisation et de prise de conscience.

"L'illectronisme" touche 23% des personnes interrogées soit 11 millions de Français si l'on rapporte cela à l'ensemble de la population. Elles se sentent mal à l'aise avec le numérique, avec des difficultés, voire l'impossibilité à accéder à ce monde numérique et à internet.

Pendant longtemps, on parlait de fracture numérique qui était davantage liée à l'équipement. On pensait le numérique économiquement difficile d'accès, il y a dix ans. Mais ce n'est plus vraiment le cas parce que, d'après une étude, 89% de la population est équipée au moins d'un outil, le plus simple étant un smartphone.

Problème d'âge de la population : à partir de 70 ans, ces populations sont moins équipées que les autres : 67% d'entre elles ont un outil d'accès au numérique. Quant aux usages, il est constaté des distorsions parfois très importantes : des gens qui, à plus de 50%, sont mal à l'aise avec le numérique, quand ils ne se positionnent pas purement et simplement

comme réfractaires. Mais ce sont des citoyens, amenés à être en relation dématérialisée avec l'administration et on se dit qu'il y a des problèmes à venir.

La question des abandonnistes : quand des personnes renoncent ainsi à une démarche administrative et se retrouvent privées d'un accès à un droit, cela peut se révéler grave en termes d'égalité des citoyens à l'accès normal à l'information ou aux démarches administratives.

Les "abandonnistes" se retrouvent effectivement parmi toutes les catégories socio professionnelles, toutes les tranches d'âge, tous les genres, avec pratiquement autant d'hommes que de femmes, des gens de milieu urbain comme rural. C'est pratiquement le reflet de l'ensemble de la population française. Nous ne sommes pas dans des schémas habituels avec des personnes plus vulnérables ou moins familiarisées à internet, notamment en fonction de leur âge.

La Médiathèque doit tout d'abord former les personnels en interne, initier, dans le cadre du développement des démarches citoyennes sur internet, des actions et des programmes d'itinérance (formations, matériels, médiations...) qui permettent aux bibliothèques d'être reconnues, de jouer un rôle actif dans l'accès et l'appropriation des usages et de la culture numérique.

Nous proposons de développer des outils d'inclusion numérique.

Pour aborder cette thématique exacerbée par l'actualité, une démarche progressive est envisagée :

Trois paliers successifs :

1. Posséder un socle minimal de compétences technologiques informatiques en interne et en externe (agents MdN et bibliothèques partenaires)
2. Connaître l'histoire de la culture numérique en interne et en externe : acquisition de savoirs, la connaissance
3. Digitaliser nos actions et les rendre accessibles : créer ou acquérir en collaboration avec les publics de la MdN des outils numériques ergonomiques

Développer le rôle de la MDN de facilitateur en encourageant la création de réseaux d'entraide

Illettrisme, accessibilité : la médiathèque départementale s'engage pour faire reculer le fléau de l'illettrisme et l'absence d'accès aux savoirs.

La Médiathèque doit donc attaquer plusieurs fronts sur le département en s'appuyant sur notre réseau de bibliothèques partenaires, nos associations et le savoir des services sociaux du Département.

Illettrisme :

La MdN portera des formations / sensibilisation en interne puis aux bibliothécaires partenaires : faire connaître les enjeux, les dispositifs, les partenaires potentiels et les actions existantes.

L'Agence Régionale du Livre et de la Lecture termine un annuaire des partenaires auquel nous collaborons.

- Diffusion de matériel élaboré par l'ANLCL dans les réseaux de bibliothèques : kit de communication sur le numéro vert ILLETTRISME INFO SERVICE, achat de l'exposition "L'illettrisme parlons-en", formations sur la plate-forme de e-learning, achat et diffusion des guides de bonnes pratiques.
- Nous proposons la duplication du dispositif "Des livres à soi" initié par le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse (SLPJ) de Montreuil :

En s'adressant aux parents dans les quartiers prioritaires, plus particulièrement ceux en grande difficulté de lecture, l'action privilégie un public souvent éloigné des lieux du livre et de la lecture (bibliothèques, librairies) et peu ou pas touché par les politiques publiques conduites en la matière.

L'originalité du dispositif tient à une double caractéristique : **pour prévenir l'illettrisme des enfants c'est aux parents que le projet s'adresse** et sa mise en œuvre dans les quartiers, en étroite collaboration avec les professionnels du livre et de la lecture, repose sur les travailleurs sociaux et de l'enfance et les structures sociales de proximité.

Le projet se déroule sur **8 à 10 mois, avec 20 à 40 familles du quartier** que ces structures inscrivent dans le dispositif. Il consiste en **six demies-journées de formation** à la médiation littéraire des travailleurs sociaux et de l'enfance impliqués, déclinant plusieurs typologies d'ouvrages et bibliographies choisies (au sein desquelles la narration par l'image constitue un fil directeur).

À chacune de ces sessions correspond la préparation d'un « atelier-parents », à raison d'un atelier **toutes les 4 à 6 semaines**. Les premiers « ateliers-parents » se tiennent de préférence à la Maison de quartier, au centre social ou toute autre structure de proximité que les parents sont habitués à fréquenter... Raison pour laquelle ces structures sont dotées en ouvrages et incitées à créer un espace lecture de qualité. L'atelier, d'une durée de 1h30 à 2h, doit permettre la découverte puis la familiarisation, la manipulation et l'appropriation des livres jeunesse : comment les présenter, les raconter, les partager, lire les images et conduire la narration pour ses enfants ?

Intercalées entre les « ateliers-parents » s'organisent des sorties en bibliothèque et en librairie, préparées en amont avec les professionnels concernés, pour choisir et acheter les livres et albums qui intégreront le foyer, grâce aux chèques-lire offerts aux familles. À l'issue de l'action, une fête de clôture est organisée dans le quartier avec tous ses protagonistes, leurs voisins et amis.

- Une réflexion sera menée également afin de développer les liens avec les CLEA mis en œuvre dans les réseaux de lecture publique, qui répondent à des logiques d'itinérance

Accessibilité :

- Bibliothèques mobiles et partagées : acquisition et déploiement de collections adaptées aux usagers : DYS, FAL...
- Formations autour de la mise en place d'un espace FAL et de sa médiation auprès de différents types de publics (après une formation en interne de nos bibliothécaires départementaux).
- Formations autour de l'édition adaptée et présentation de ressources. Partenaires potentiels : Livres accès (<https://livres-acces.fr/>), Bibliodys (<https://bibliodys.com/>), Dyspraxiatheca (<https://www.dyspraxiatheca.eu/fr/>), Sondo (<https://www.sondo.fr/>)
- Développement / renforcement de partenariats avec la MDPH, les UTPAS autour des projets FAL, pour la formation initiale des assistants familiaux...
- Travail autour du livre numérique accessible, faire découvrir et diffuser l'offre aux réseaux de médiathèques, encourager les partenariats avec des associations dédiées aux personnes en situation de handicap.
- Partenaires potentiels : association BrailleNet, association Valentin Haüy (Eole), Bibliothèque numérique francophone accessible.
- Achat de matériel adapté et formations à leur utilisation : lecteurs Daisy, loupes numériques. Partenaires potentiels : association UNADEV, association Alphasens.
- Formations à l'accueil des publics en situation de handicap pour les bibliothécaires.
- Travail autour du livre audio : formation aux usages de ce support et présentation de ses atouts en matière d'accessibilité, de prévention de l'illettrisme).

FICHE ACTION CONTRAT DEPARTEMENTAL LECTURE ITINERANCE

NOM, CONTENU ET DESCRIPTIF

Nom : Route Stevenson

Contenu :

Mise en place d'actions culturelles dans les bibliothèques jalonnant l'itinéraire Stevenson

Descriptif :

Acquisition de documents, expositions, outils d'animation ; organisation de journées d'étude et de rencontres ; soutien aux actions de médiation et de développement ; participation aux instances et manifestations en lien avec le projet Stevenson

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal :

Ajouter un volet culturel « lecture publique » au développement touristique et économique généré par la réouverture du Canal de la Sambre à l'Oise en 2021

Objectifs déclinés :

Sensibiliser les bibliothécaires et leurs usagers à la connaissance de l'auteur et de son œuvre : Apporter des outils de médiation aux bibliothèques : création de fonds documentaires, malle documentaire itinérante, prêt d'exposition

Mettre en réseau les différents acteurs autour d'un projet culturel fédérateur : bibliothèques, associations, acteurs éducatifs, sociaux, touristiques, collectivités.

Impulser et soutenir les initiatives locales : programmation culturelle, résidence d'auteurs et d'artistes, projets éducatifs...

PUBLIC CIBLE

Les bibliothèques et médiathèques des communes de l'Avesnois et du Cambrésis, traversées par le Canal de la Sambre à l'Oise

BUDGET MOBILISE :

5 500 euros par an

CRITERES D'EVALUATION

Une évaluation annuelle de l'action de la MdN sera effectuée.

Elle comprendra le nombre de prêts (documents et outils de médiation) et les actions mises en places par la MdN et les médiathèques partenaires.

FICHE ACTION CONTRAT DEPARTEMENTAL LECTURE ITINERANCE

NOM, CONTENU ET DESCRIPTIF

Nom : Éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression (EMILE)

Contenu :

Cycle de conférences de sensibilisation à l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression (EMILE) à destination des 72 agents de la MdN.

Création de malles « EMILE » à destination des bibliothécaires partenaires de la MdN et des documentalistes des collèges.

Descriptif :

Dans un premier temps, il s'agira de sensibiliser les équipes de la MdN à la problématique de l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression.

Des malles contenant des documents et des propositions d'animations sur le sujet seront ensuite constituées. Enfin, ces outils seront mis à la disposition des bibliothécaires partenaires de la MdN et des documentalistes des collèges, avec un accompagnement pour leur prise en main.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs principaux :

- Sensibiliser le personnel et les partenaires de la Médiathèque départementale du Nord à l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression (EMILE).
- Toucher les collégiens (public prioritaire du Département du Nord) par l'intermédiaire des documentalistes en mettant à leur disposition des outils et des propositions d'animation autour de l'EMILE.

Objectifs déclinés :

La Médiathèque départementale du Nord interroge des enjeux de société et propose d'accompagner ses partenaires dans leur prise en charge (égalité femmes-hommes, développement durable, citoyenneté etc.) ; l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression est un de ces enjeux.

Deux agents de la MdN ont pu suivre des formations proposées par le Ministère de la Culture (DGMIC) en juin 2020 sur ce sujet, menées en partie par Divina Frau Meigs

<http://www.univ-paris3.fr/frau-meigs-divina-29572.kjsp>.

Il s'agit de sensibiliser les équipes de la MdN grâce à un cycle de conférences pour accompagner les partenaires sur cette thématique.

La MdN porte une attention particulière aux publics prioritaires du Département du Nord dont les collégiens font partie. C'est pourquoi les documentalistes sont des partenaires privilégiés aux côtés des bibliothécaires sur cette thématique.

Les malles créées viendront compléter les actions existantes ou permettront une première approche si la thématique n'a pas encore été abordée.

PUBLIC CIBLE

Personnel des quatre sites de la MdN.

Bibliothécaires partenaires et documentalistes des collèges.

BUDGET MOBILISÉ :

Environ 1500 euros pour le cycle de conférences

Environ 2000 euros pour les malles

CRITERES D'ÉVALUATION

Une évaluation annuelle sera effectuée. Elle portera sur le nombre de prêt de l'outil et les actions mises en place par les médiathèques partenaires et dans les collèges. Ces exemples d'animations intégreront un classeur de présentation qui accompagnera la malle pour aider les médiathèques partenaires et les documentalistes à appréhender cet outil.

FICHE ACTION CONTRAT DÉPARTEMENTAL LECTURE ITINÉRANCE

NOM, CONTENU ET DESCRIPTIF

Nom : Malle platine et vinyles pour les quatre sites de la MdN

Contenu :

- 4 platines vinyles (une par site) de bonne qualité sonore avec possibilité de brancher 1 ou 2 casques audio sur chacune
- 4 flight cases platines
- 4 paires enceintes amplifiées Klipsch R.51 pm 600 euros
- 8 casques audio
- 4 Flight cases vinyles (capacité 100 vinyles)
- 40 cadres pochettes vinyles
- 4 grilles d'expos (pour mise en scène cadres)
- 4x100 disques vinyles (achetés sur le budget acquisitions de la MdN)

Descriptif :

Chaque site de la MdN disposera d'un nouvel outil de médiation musicale autour du vinyle qui permettra d'aborder la culture musicale (notions d'histoire des genres musicaux, notions d'histoire des support musicaux, notions d'histoire de l'art à travers les pochettes de vinyles)

Une formation pour les médiathèques partenaires à cette outil sera proposée au catalogue de formations de la MdN.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal :

Développer la médiation musicale encore davantage dans les médiathèques partenaires de la MdN afin que la culture musicale soit toujours présente et sous une autre forme. (Différent du prêt de disques compacts et du Live entre les livres qui existe depuis 2012 à la MdN)

Objectifs déclinés :

Mettre à disposition des médiathèques un outil d'animation musicale constitué de platines vinyles + matériel d'écoute + collections thématiques vinyles + cadres expo afin d'animer les bibliothèques et les espaces musique : écoute de vinyles actuels et anciens, découvertes des différents supports d'écoutes (histoire des supports), découverte de genres musicaux à travers des fonds thématiques (histoire des genres musicaux), animations autour des pochettes de disque (sleeve face) et découvertes des métiers artistiques et du travail graphique des pochettes (notions d'histoire de l'art à partir des pochettes vinyles)

PUBLIC CIBLE

Tous les publics des médiathèques partenaires de la MdN

BUDGET MOBILISE :

Entre 7000 euros et 8000 euros pour le matériel

Les vinyles seront achetés sur le budget acquisition (10 000 euros) de la MdN sur 2 ans. 2 outils en 2020, 2 outils en 2021.

CRITERES D'ÉVALUATION

Une évaluation annuelle sera effectuée. Elle comprendra le nombre de prêt de l'outil et les actions mises en places par les médiathèques partenaires. Ces animations pourront être ajoutées au classeur de présentation qui accompagnera l'outil afin d'aider au mieux les médiathèques partenaires à l'utilisation de cet outil.

FICHE ACTION CONTRAT DEPARTEMENTAL LECTURE ITINERANCE

NOM, CONTENU ET DESCRIPTIF

Nom : Actions de sensibilisation à la transition numérique et à la problématique de l'illectronisme.

Contenu :

- Cycle de conférences
- Ateliers
- Rencontres
- Visites découverte

Descriptif :

Pour comprendre les mécanismes de l'exclusion numérique et lutter contre l'illectronisme, il est nécessaire d'agir en premier lieu au sein même de la Médiathèque départementale du Nord (MdN) : acquisition d'un socle minimal de compétences informatiques, acculturation au numérique. Puis il s'agira de sensibiliser les publics de la MdN (bibliothécaires partenaires, acteurs du champs social) et de co-construire des solutions.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs principaux :

- Développer les compétences numériques des équipes de la MdN et des bibliothécaires partenaires.
- Sensibiliser à l'accessibilité numérique, aussi bien en interne (en particulier l'équipe de Direction et l'équipe « Communication et Numérique » de la MdN), qu'en externe (bibliothécaires partenaires, acteurs du champ social).
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux (Les Assembleurs, Emmaüs Connect...).

Objectifs déclinés :

Faire connaître les dispositifs/programmes existants favorisant l'inclusion numérique, qu'ils soient institutionnels (Franceconnect, Projet Pix,) ou issus d'autres organismes (Voyageurs du numérique, WeTechCare...).

Digitaliser les actions de la MdN pour les rendre accessibles : créer ou acquérir en collaboration avec les publics de la MdN des outils numériques ergonomiques (notion de conception universelle). Développer le rôle de la MdN de facilitateur en encourageant la création de réseaux d'entraide (sur le principe de plateformes telles que Welp.fr, par exemple).

PUBLIC CIBLE

- Personnel des quatre sites de la MdN.
- Bibliothécaires partenaires et acteurs du champ social (associatif ou institutionnel)

BUDGET MOBILISE :

- Cycle de conférences : 2 500 €
- Ateliers : 3 500 €
- Rencontres : 1 250 €
- Visites découverte : 2 000 €

TOTAL estimation = 9 250 €

CRITERES D'ÉVALUATION

L'évaluation quantitative portera sur :

- Le nombre d'acteurs impliqués et sensibilisés,
- Le nombre de partenariats noués.

L'évaluation qualitative portera sur :

- L'efficacité et la pérennité des partenariats,
- L'efficacité des outils mis en place,
- Le ressenti des acteurs impliqués.

FICHE ACTION CONTRAT DEPARTEMENTAL LECTURE ITINERANCE

NOM, CONTENU ET DESCRIPTIF

Aelier vidéo ludique « AUTOUR DES JEUX VIDÉO »

Le cinéma entretient des relations avec le jeu vidéo depuis sa naissance. Cinéligue, partenaire de la MdN depuis une vingtaine d'années, a conçu des ateliers qui abordent ces relations avec une approche aussi théorique que pratique. Une partie des ateliers est consacrée à l'analyse des influences réciproques, autour de différents extraits de films et jeux vidéo. Enfin, un atelier pratique sur logiciel de jeu vidéo permettra aux participants de réaliser un ou plusieurs courts métrages (machimina ou boucles de morceaux de jeux).

OBJECTIFS DE L'ACTION

Pour nos partenaires :

Faire une passerelle entre le fonds cinéma (plutôt orienté public adolescent) et nos activités autour du jeu vidéo (malles).

Pour le grand public :

Offrir un bagage culturel aux jeunes et adolescents par une rétrospective interactive de l'histoire du jeu vidéo et de ses genres, mais aussi d'explorer certains sujets propres à la mission d'éducation à l'image.

PUBLIC CIBLE

Partenaires sensibles à la culture jeux vidéo (empruntant la malle ou proposant à leurs publics du matériel ou des animations jeux vidéo).
Jeunes à partir de 11 ans.

BUDGET MOBILISÉ :

Le coût d'un atelier est de 350 € (à multiplier par le nombre d'atelier retenu pour les territoires intéressés par un appel à projet).
4 ateliers soit 1 400 €

CRITERES D'ÉVALUATION

Un retour après chaque atelier avec nos partenaires et Cinéligue est à prévoir, ainsi que la rédaction d'une synthèse annuelle.

NOM, CONTENU ET DESCRIPTIF

Nom : Opération « Des livres à soi »

Période : 2021-2022

Durée : entre 6 et 8 mois

Descriptif :

Développé par le Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ) en Seine-Saint-Denis, qui en a conçu le mode opératoire, les contenus et la méthodologie, Des livres à Soi est un dispositif déployé dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV). Il vise notamment à réduire les inégalités et à prévenir l'illettrisme en permettant à des parents en difficulté d'accès à la lecture (en situation d'illettrisme, d'analphabétisme, FLE) de bénéficier d'ateliers de découverte et de sorties autour de la littérature jeunesse afin de leur permettre de reprendre confiance dans leur capacité à partager des temps autour du livre avec leurs enfants.

Contenu :

- 10 RDV pour les parents :
- 6 ateliers parents
- 3 sorties culturelles en médiathèque, librairie, salon du livre
- 1 fête de clôture
- Création d'espaces de lecture de qualité dans les lieux d'accueil des ateliers (centres sociaux ou espaces Petite Enfance)
- Formation des animateurs sociaux et du personnel MDN
- Plateforme de partage de ressources et d'échanges entre les acteurs du projet via le réseau social « Kibookin »
- Accompagnement par le SLPJ pendant 2 ans en direct puis à distance.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs principaux :

Démocratiser la lecture, prévenir l'illettrisme, favoriser la maîtrise du français, soutenir la parentalité.

Objectifs déclinés :

- Réduire les inégalités d'accès au monde culturel dans les quartiers défavorisés.
- Installer le livre au cœur de la parentalité.
- Réunir les compétences des professionnels locaux de différents corps de métier et créer une synergie entre tous les acteurs d'un même quartier : bibliothèque, champ social (centres sociaux, maisons de quartiers, associations d'insertion, association de solidarité...), lieux Petite Enfance, associations ou structures Politique de la Ville (ex : conseils citoyens).
- Installer des partenariats durables entre les structures.
- Favoriser le travail en transversalité entre les services du Département.

PUBLIC CIBLE

Familles des Quartiers Politique de la Ville (QPV).

Structures culturelles et sociales de ces mêmes quartiers (binôme bibliothèque/centre social).

BUDGET MOBILISÉ :

- 6 demi-journées (soit 3 jours) de formation pour les animateurs sociaux : prise en charge directe par la DRAC.
- 6 ateliers parents de 1h30 à 2h : 1500 € (estimation à 250 € en moyenne l'atelier).
- dotation en ouvrages des structures sociales/petite enfance partenaires (création d'espaces lecture de qualité) : 600 € / structure, soit 3000 € (estimation pour 5 structures impliquées dans le projet)
- sortie sur un salon du livre : coût du déplacement selon distance et moyen de transport – 250 € (estimation pour un transport de 50 personnes en bus sur une distance de moins de 100 km)
- chèques-lire offerts aux familles : montant 80 € / famille – 2000 € (estimation pour 25 familles)
- organisation de la fête de clôture : estimation à 1000 €

TOTAL estimation = 7750 €

CRITERES D'ÉVALUATION

Une évaluation annuelle sera effectuée.

L'évaluation quantitative portera sur :

- Le nombre de familles bénéficiaires,
- Le nombre d'acteurs impliqués et formés,
- Le nombre de partenariats noués,
- Le nombre d'inscriptions générées dans les bibliothèques partenaires et leur fréquentation par les familles,
- Le nombre d'espaces de lecture créés et leur fréquentation.

L'évaluation qualitative portera sur :

- L'efficacité et la pérennité des partenariats,
- L'animation des espaces de lecture,
- Le ressenti des familles bénéficiaires,
- Le ressenti des acteurs impliqués.

FICHE ACTION CONTRAT DEPARTEMENTAL LECTURE ITINERANCE

NOM, CONTENU ET DESCRIPTIF

Nom : Déploiement du dispositif « Facile à Lire » (FAL)

Contenu :

- Achat de meubles
- Acquisition de documents selon les critères FAL
- Actions de médiation et de sensibilisation

Descriptif :

La Médiathèque départementale du Nord (MdN) s'est engagée dans le dispositif « Facile à Lire » : cette offre de lecture est issue d'une sélection réalisée par les bibliothécaires sur des critères d'accessibilité et de lisibilité dans la production éditoriale courante. Elle fait l'objet d'une valorisation et d'un accompagnement auprès des publics en fragilité linguistique : personnes en situations d'illettrisme, de français langue étrangère ou d'alphabétisation, situations d'empêchement, etc.

Le « Facile à lire », ce sont ainsi :

Des espaces identifiés, pour tous les publics, en particulier les personnes en difficulté avec la lecture, qui présentent une sélection d'ouvrages « faciles à lire » ;

Des ouvrages présentés de face ;

De la médiation et un accompagnement partenarial, afin de faire venir des personnes qui ne viennent pas à la bibliothèque

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal :

Susciter et favoriser le développement d'espaces « Facile à Lire » dans les bibliothèques du réseau de la MdN.

Objectifs déclinés :

Constituer des fonds spécialisés en acquérant des documents selon les critères FAL.

Créer des bibliographies, des malles de lecture.

Présenter ces collections sur un meuble adapté et empruntable.

Organiser des temps de sensibilisation et proposer des actions de médiation/des animations aux bibliothèques de son réseau et à ses partenaires du champ social (associatif ou institutionnel).

PUBLIC CIBLE

Bibliothécaires partenaires et acteurs du champ social (associatif ou institutionnel).

BUDGET MOBILISE :

Achat de meubles : 3700 €

Acquisition de documents selon les critères FAL : 3000 €

Actions de médiation et de sensibilisation : 1300 €

TOTAL estimation = 8000 €

CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation quantitative portera sur :

Le nombre de documents acquis,

Le nombre de prêts des meubles, des malles et des collections identifiées FAL,

Le nombre d'acteurs impliqués et sensibilisés,

Le nombre d'espaces FAL créés dans les bibliothèques partenaires,

Le nombre d'actions de médiation,

Le nombre de partenariats noués.

L'évaluation qualitative portera sur :

La pertinence de la sélection de documents,

La pertinence des actions de médiation,

La qualité des animations,

L'efficacité et la pérennité des partenariats,

Le ressenti des acteurs impliqués.

FICHE ACTION CONTRAT DEPARTEMENTAL LECTURE ITINERANCE

NOM, CONTENU ET DESCRIPTIF

Nom : Déploiement des espaces « Edition Jeunesse Accessible » (EJA)

Contenu :

Amélioration du meuble existant et fabrication d'un second meuble pour les sites du sud du département.

Acquisition de documents issus de l'édition adaptée.

Actions de médiation et de sensibilisation.

Descriptif :

La Médiathèque départementale du Nord (MdN), accompagnée par l'association « Signes de sens », s'est engagée dans le développement d'un espace « Edition Jeunesse Accessible » (EJA). Les espaces EJA ont pour vocation de proposer une offre de lecture aux enfants en situation de handicap (cognitif, sensoriel, intellectuel ou comportemental) adaptée à leurs besoins. Ces espaces sont ouverts à tous les enfants, qu'ils soient ou non en situation de handicap.

Un meuble a été créé par le service menuiserie du Département à partir de plans transmis par l'association. Un fonds de documents jeunesse issus de l'édition adaptée a été constitué pour prendre place dans le meuble. Celui-ci a été expérimenté dans 3 bibliothèques partenaires de la MdN. Il apparaît nécessaire de dupliquer le dispositif pour desservir les bibliothèques partenaires de la MdN situées dans le sud du Département (sites du Cambrésis et de l'Avesnois-Valenciennois).

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectif principal :

Susciter et favoriser le développement d'espaces « EJA » dans les bibliothèques du réseau de la MdN.

Objectifs déclinés :

Constituer des fonds spécialisés en acquérant des documents issus de l'édition adaptée.

Créer des bibliographies, des malles de lecture.

Présenter ces collections dans un meuble adapté et empruntable.

Améliorer et dupliquer le meuble existant afin de desservir les bibliothèques du sud du département.

Organiser des temps de sensibilisation et proposer des actions de médiation/des animations aux bibliothèques du réseau de la MdN et à ses partenaires du champ social (associatif ou institutionnel).

PUBLIC CIBLE

Bibliothécaires partenaires et acteurs du champ social (associatif ou institutionnel).

BUDGET MOBLISE :

Amélioration du meuble existant et fabrication d'un second meuble pour les sites du sud du département : 1000 €

Acquisition de documents issus de l'édition adaptée : 5000 €

Actions de médiation et de sensibilisation : 2000 €

TOTAL estimation = 8000 €

CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation quantitative portera sur :

Le nombre de documents acquis,

Le nombre de prêts des meubles et des collections identifiées EJA,

Le nombre d'acteurs impliqués et sensibilisés,

Le nombre d'espaces EJA créés dans les bibliothèques partenaires,

Le nombre d'actions de médiation,

Le nombre de partenariats noués.

L'évaluation qualitative portera sur :

La pertinence de la sélection de documents,

La pertinence des actions de médiation,

La qualité des animations,

L'efficacité et la pérennité des partenariats,

Le ressenti des acteurs impliqués.

Gouvernance et coordination du CDLI

Le CDLI repose sur une équipe projet.

L'équipe projet, en liaison avec l'équipe de direction, s'engage à fédérer les partenaires autour des actions retenues et à maintenir un dialogue permanent avec les porteurs du projet et les acteurs culturels du territoire susceptibles d'entrer dans le cadre du CDLI.

Le comité de pilotage

Il veille au respect des orientations fixées par le présent contrat. Il valide les projets à soutenir selon conditions d'éligibilité définies et les priorités retenues. Il procède à l'évaluation des projets inscrits dans le CDLI.

Il se réunit une fois par an.

En tant que de besoin, des partenaires peuvent être associés.

Composition : DRAC, élus, MdN Dir et Dir Culture

Evaluation

La MdN adresse chaque année un bilan financier et qualitatif des actions et interventions de l'année écoulée portant sur les objectifs du présent contrat. Ce bilan sera apprécié au regard des données existant sur le territoire de même que la portée culturelle des actions menées.

Engagement des co-signataires

Le DPT du Nord s'engage à :

Assurer la coordination

Organiser une réunion annuelle de pilotage et d'évaluation avec les partenaires

Organiser les actions de formation et de médiation définies sur chaque territoire avec les acteurs locaux

Transmettre un bilan global détaillé de l'évaluation au terme des 3 ans, évaluant ainsi l'ensemble du dispositif. Cela amènera à définir les nouveaux axes et à se projeter au-delà de la période des 3 ans.

Allouer les crédits suffisants pour mener à bien les actions définies

L'état s'engage :

...

Dispositions financières

Afin de mettre en œuvre les objectifs ci devant, les signataires s'engagent à co-financer le programme d'action

A titre d'information, le budget consacré aux actions déjà mises en place représente un total de xxx euros

BIB ESTIV	12000 euros
Mois du Film Documentaire	4000 euros
Live entre les livres	5000 euros
Outils d'animation et expos	43 000 euros
Bib en Fête	60 000 euros
Tères Pages (projet soutenu par la DRAC)	30 000 euros
Journée d'action de lutte contre l'illettrisme	12 000 euros
Formation	50 000 euros
	216 000 euros

Le budget mobilisé à hauteur de 50% dans le cadre du CDLI repose spécifiquement sur les actions suivantes

Diffusion de la culture musicale : projet « Vinyles »	17 000 euros
Des livres à soi	7 750 euros
Cinéma et jeux-vidéo	1 400 euros
Éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression (EMILE)	3 500 euros
Itinéraire Stevenson	5 500 euros
Formations autour du numérique et de l'illectronisme	9 250 euros
Accessibilité - bibliothèques mobiles et partagées : déploiement du dispositif « Facile à Lire (FAL) » et des espaces « Edition Jeunesse Accessible (EJA) »	16 000 euros
	60 400 euros

A l'issue du bilan annuel, un ré-ajustement financier pourra être fait.

mediathequedepartementale.lenord.fr





>> Site de Lille-Douai :

140 bis rue Ferdinand Mathias - BP 13
59260 HELLEMMES - LILLE
mediathequedunord.lille-douai@lenord.fr
☎ : 03 59 73 09 59



>> Site de Flandre

PA de la Blanche Maison - BP 79
Allée de Strasbourg
59270 BAILLEUL
mediathequedunord.flandre@lenord.fr
☎ : 03 59 73 45 00



>> Site de l'Avesnois-Valenciennois

Centre Lowendal - BP 43
59530 LE QUESNOY
mediathequedunord.ave-valen@lenord.fr
☎ : 03 59 73 16 00



>> Site du Cambrésis

5 rue Karl Marx
59540 CAUDRY
mediathequedunord.cambresis@lenord.fr
☎ : 03 59 73 35 00



Médiathèque
départementale

Nord
Le Département est là